

DOSSIER DE PRESSE

24 JUILLET 2020

Déplacement de la ministre des Armées sur la
base aérienne 701 de Salon-de-Provence



Prise de commandement de l'École de l'Air par madame le général Dominique ARBIOL

S O M M A I R E

Programme prévisionnel	3
Présentation l'École de l'air	4
Promotion 2019 de l'École de l'air	6
Les ambassadeurs de l'armée de l'Air	7
L'armée de l'Air et son volet spatial.....	10
Biographies	12
Contacts	14

PROGRAMME PREVISIONNEL

13 h 15	Accueil des journalistes ;
14 h 15 – 15 h 20	Présentations aériennes des ambassadeurs de l'armée de l'Air ;
15 h 30 – 16 h 00	Rencontre avec des élèves de la promotion 2019 de l'École de l'air ;
16 h 00 – 16 h 30	Rencontre avec les ambassadeurs de l'armée de l'Air ;
16 h 30 – 18 h 30	Exposition 50 ^{ème} anniversaire École de l'air / <i>United States Air Force Academy</i> ;
19 h 30 – 20 h 45	Cocktail ;
21 h 30	Prise de commandement de madame le général Dominique Arbiol ; Ordre du jour lu par madame Florence Parly, ministre des Armées ; Cérémonie de baptême de la promotion 2019 de l'École de l'air ;
22 h 25	Chant de la promotion École de l'air 2019 ;
22 h 30	Allocution de madame Florence Parly, ministre des Armées ;
23 h 00	Fin du déplacement.

Historique de l'École

Créée en 1935, deux ans après l'armée de l'Air, l'École de l'air s'installe initialement au château de Versailles, dans l'aile des petites écuries. Elle fait sienne la devise « *Faire face* » du capitaine Guynemer, l'un des plus célèbres pilotes de la Première Guerre mondiale tombé au combat en 1917 et qui donne son nom à la première promotion de l'école. L'École de l'air rejoindra définitivement Salon-de-Provence en 1937.

Présentation de l'École

L'École de l'air forme tous les futurs officiers de l'armée de l'Air dans les domaines stratégiques des opérations aériennes, des drones, du cyber, de l'espace et des systèmes de commandement. École de commandement, elle forme des officiers au cœur des opérations interarmées en s'appuyant sur trois axes de formations :

- Une formation de combattant et de chef militaire développant les aptitudes au commandement indispensables à la tenue d'un premier emploi en milieu opérationnel ;
- Une formation académique d'expert du milieu aéronautique et spatial ;
- Une formation aéronautique avec la délivrance d'un premier brevet aéronautique de vol à voile.

Ses missions

L'avènement de nouvelles générations d'élèves officiers, créatifs, « impatients », ultra connectés, a conduit l'École de l'air à adapter ses méthodes pédagogiques et ses outils de formation, pour les rendre plus agiles et innovants. Dans sa version modernisée, l'École de l'air vise à diversifier son offre de formation. Elle a ainsi la capacité de délivrer ses propres diplômes dans des domaines très variés. Elle aspire également à développer la dimension recherche-innovation du site de Salon-de-Provence par le biais de plusieurs plateformes de recherche et d'expérimentation afin de disposer d'un haut niveau d'enseignement. Elle accroît de nouveaux partenariats avec les mondes universitaire, scientifique et militaire aux échelles locale, nationale et internationale. L'École de l'air héberge également sur son site, le Centre d'initiation et de formation des équipages drones (CIFED) qui œuvre à la formation d'une partie des équipages *Reaper* (pilotes à distance et opérateurs-capteurs), des télé pilotes de drones légers, essentiels au domaine de la lutte anti drone. Elle reste ainsi en permanence dans une dynamique d'innovation. Le centre d'excellence « cyber-résilience aérospatiale » témoigne des compétences clés que l'École de l'air apporte aux unités opérationnelles de toutes les armées et ministères confondus.



FOCUS Le 1^{er} janvier 2019, l'École de l'air a opéré un véritable changement en devenant un «Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel de type Grand Établissement» (EPSCP-GE). Ce statut « d'opérateur de l'État » offre des perspectives nouvelles à cette grande école militaire dans le référentiel des grandes écoles nationales.

L'Escadrille française de chasse n°1



Le 18 octobre 2019, en présence de Florence Parly, ministre des Armées, les élèves de première année de l'École de l'air ont repris le compagnonnage de l'Escadrille française de chasse n° 1 (EFC1), qui fut la toute première unité militaire à recevoir le titre de Compagnon de la Libération.

Les élèves de première année de l'École de l'air ont désormais la garde du fanion de l'EFC1, et portent la fourragère noire et verte, aux couleurs de la Croix de la Libération. Créée pendant la Seconde Guerre mondiale, cette unité a reçu la Croix de la Libération dès 1941 pour son engagement au siège de Tobrouk, dans la bataille de Crète, la campagne de Syrie et en Méditerranée.

129 élèves répartis en 4 brigades.

Répartition par spécialités :

- 55 élèves officiers du corps des officiers de l'air dont 7 personnels féminins ;
- 29 élèves officiers du corps des officiers mécaniciens de l'air dont 10 personnels féminins ;
- 45 élèves officiers du corps des officiers des bases de l'air dont 13 personnels féminins.

- 23% de personnel féminin dans la promotion.
- 50 élèves sont issus de classes préparatoires militaires.
- Âge des élèves de la promotion : entre 19 et 32 ans.
- Pays d'origine des élèves : France, Allemagne, Tchad, Cameroun, Togo, Côte d'Ivoire, Bénin, Guinée, Mauritanie.

La Patrouille de France

Considérée comme l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses formations acrobatiques au monde, la Patrouille de France (PAF) évolue dans le ciel avec grâce et élégance depuis 67 ans. Figure emblématique du défilé du 14 Juillet, la PAF est une unité des Équipes de présentation de l'armée de l'Air (EqPAA).

Créée en 1953, elle a pour mission d'être l'une des ambassadrices des ailes françaises, de représenter le savoir-faire de l'armée de l'Air et plus largement, du ministère des Armées. La PAF est le reflet de l'excellence de l'industrie aéronautique française et de l'engagement des aviateurs dans l'accomplissement de leurs missions quotidiennes. Bien plus que des acrobaties vertigineuses, ce sont les valeurs de rigueur, de solidarité, d'abnégation, d'endurance et d'humilité que mettent en avant ses neuf pilotes et trente-neuf mécaniciens. Issus des escadrons de combat de l'armée de l'Air, ils ont vocation à y retourner à l'issue de leur passage à la PAF. Au travers de ses présentations, la PAF prouve son savoir-faire et montre comment, avec une formation et un entraînement adapté, ses aviateurs parviennent à atteindre le niveau exigé par leur mission opérationnelle, quelle que soit leur spécialité. Véritable spectacle à ciel ouvert, ces démonstrations créent une émotion particulière et invitent le public à partager un moment privilégié avec les hommes et les femmes qui font vivre ces équipes. Cet élan est l'une des expressions du lien très étroit entre l'armée de l'Air et la Nation.

Pour manifester le soutien de la Nation au monde de la santé, la PAF a survolé les régions durement impactées par la crise sanitaire et certains établissements de santé.

Ce soutien en vol, aux couleurs tricolores, se veut aussi un hommage rendu à l'ensemble des Français. C'est ainsi que les régions Île-de-France, Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté ont pu admirer les couleurs nationales dans le ciel français les 15, 16 et 17 juillet derniers.

Région de stationnement de la PAF et première région à avoir accueilli des transferts de patients par vol militaire, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été survolée le 17 juillet, à la fin de cette tournée.



Équipe de Voltige de l'armée de l'Air

Ambassadeurs, champions de France, champions d'Europe, champions du monde... Les membres de l'équipe de voltige de l'armée de l'Air démontrent, depuis plus d'un demi-siècle, la maîtrise technique de leurs aéronefs dans une discipline artistique et sportive exigeante. Depuis 1968, l'Équipe de voltige de l'armée de l'Air (EVAA) est présente sur les meetings et les compétitions, en France et dans le monde entier. Avec la PAF, elle constitue les équipes de présentation de l'armée de l'Air. Sacrée cinq fois championne du monde, elle représente l'armée de l'Air et la France.

Dans les années 1960, l'aviation légère de l'armée de Terre développe sa propre équipe de voltige pour participer à des compétitions. L'armée de l'Air apparaît alors comme la grande absente. Le 24 octobre 1967, l'Équipe de voltige aérienne (EVA) est créée, sur décision de Pierre Messmer, ministre des Armées, et du général François Maurin, alors chef d'état-major de l'armée de l'Air. L'aventure commence concrètement en mars 1968 pour la jeune équipe emmenée par le capitaine Robert Baudoin. Deux Stampe V4 sont demandés au service de la formation aéronautique pour l'entraînement initial. En parallèle, les pilotes suivent des stages de voltige classique, inversée et de compétition. La première représentation publique a lieu sur la base aérienne de Salon-de-Provence le 25 avril 1968. En juin de la même année, le sergent Lejouan, benjamin de l'équipe, apporte à l'EVA sa toute première victoire. Début 1969, les problèmes techniques s'accumulent sur les Stampe. La construction d'un nouvel avion de voltige est entreprise et permet à l'EVA de disposer de ses propres appareils à compter de 1970 : des CAP 10 d'entraînement et de démonstration et des CAP 20, monoplaces équipés de moteurs plus puissants, pour la compétition. Pendant presque 20 ans, ces deux appareils contribueront grandement aux succès de l'équipe de voltige. En 1977, le lieutenant Feltès est champion de France de voltige.



L'année suivante, c'est au tour de l'adjudant Sbihi. En 1979, l'EVA change de nom et devient l'EVAA. De 1982 à 1988, le champion de France est un pilote de l'EVAA. Mais le CAP 20 est malheureusement trop lourd pour briller à l'international. Aussi, l'armée de l'Air réfléchit-elle à son remplacement dès 1984. Son successeur arrive en 1986. Équipé d'un moteur de 6 cylindres à plat de 300 ch, le CAP 230 est certifié pour un facteur de charge de +10/-10 G. En 1990, le CAP 230 subit des modifications mineures et se transforme en CAP 231. Cette année-là, l'adjudant-chef Bessière est sacré champion du monde à Yverdon en Suisse. En 1999, deux CAP 232 arrivent à l'EVAA, redonnant toutes leurs chances aux pilotes présentateurs et compétiteurs. Attendu depuis 1995, cet appareil à aile carbone, au taux de roulis phénoménal, permet à l'EVAA de se maintenir au niveau international de la compétition. Entre 2002 et 2005, l'EVAA collectionne les titres, enchaîne les succès en compétitions : championne de France biplace en 2002, championne de France monoplace en 2004, plusieurs fois médaillée par équipe dans les épreuves internationales. Mais la disparition du capitaine Derlome, le 30 août 2005, endeuille l'équipe et signe la fin des vols du CAP 232 dans l'armée de l'Air. Les pilotes essaieront et évalueront d'autres appareils avant de passer sur Extra 330 SC et LC en 2008. L'aventure reprend. En 2009, 2013 et 2015, les pilotes de l'EVAA sont sacrés champions du monde. Depuis un demi-siècle, l'équipe de l'EVAA partage une même passion du vol et de la voltige. Grâce à la compétence et à la disponibilité des mécaniciens, à la rigueur et la ténacité des pilotes, cette unité s'est forgé une forte réputation dans les épreuves de voltige et affiche un palmarès éloquent.

Rafale Solo Display

Depuis 2009, le Rafale Solo Display (RSD) révèle les capacités de manœuvrabilité exceptionnelle du Rafale. Unique démonstrateur Rafale de l'armée de l'Air, il participe à de nombreux meetings en France et dans le monde. L'équipe du RSD évolue au sein de l'escadron de transformation 3/4 « Aquitaine » qui forme l'ensemble des pilotes de Rafale depuis la base aérienne 113 de Saint-Dizier. Aux commandes du RSD : le capitaine Thoule. Comme ses cinq prédécesseurs, il incarne le savoir-faire de l'armée de l'Air et de l'industrie aéronautique française.



Depuis 2010, l'escadron de transformation Rafale (ETR) 3/4 « Aquitaine » a pour principale mission de former les futurs pilotes et navigateurs de Rafale, qu'ils soient sortis d'école ou déjà plus expérimentés. Il forme aussi les pilotes de Rafale de la Marine nationale.

Equipe parachutiste de l'armée de l'Air

L'Équipe parachutiste de présentation et de compétition de l'armée de l'Air (EPPCAA) est composée d'officiers, de sous-officiers et de militaires du rang engagés, de spécialités aussi variées que celles de fusilier commando, mécanicien avion, pompier, logisticien, parachutiste d'essai, etc. Les parachutistes militaires sportifs de l'EPPCAA portent les valeurs de l'aviateur combattant : rigueur, exigence, excellence, exemplarité, solidarité. Ils véhiculent ainsi l'image dynamique de l'armée de l'Air, dont ils sont particulièrement fiers d'être des ambassadeurs. L'EPPCAA compte 18 ambassadeurs sélectionnés parmi les sections air de parachutisme sportif réparties sur l'ensemble des bases aériennes. Elle concentre son activité au bénéfice du rayonnement de l'armée de l'Air et participe ainsi au recrutement de jeunes aviateurs, notamment des fusiliers commandos et des commandos parachutistes. Dans un souci de visibilité pour le public et de qualité du spectacle, elle présente les disciplines du voile contact et de précision d'atterrissage.



Le Commandement de l'espace

Suite au discours du président de la République le 13 juillet 2019 à l'hôtel de Brienne, Florence Parly, ministre des Armées, a signé, le 3 septembre 2019, l'arrêté portant création du Commandement de l'espace (CDE). Organisme à vocation interarmées relevant de l'armée de l'Air, le CDE reçoit ses directives d'emploi du Chef d'état-major des armées (CEMA), en matière d'élaboration des coopérations, de cohérence capacitaire des armées et d'opérations militaires. Sur la base des compétences des différentes entités militaires déjà existantes (CMOS, COSMOS, CIE) disséminées en métropole, et en s'appuyant sur l'expertise unanimement reconnue du Centre national des études spatiales (CNES), le Commandement de l'espace monte progressivement en puissance pour être en mesure d'assumer des responsabilités dans les domaines suivants :

- recueil du besoin capacitaire des armées et propositions d'arbitrages au CEMA ;
- expression du besoin des armées en capacités de maîtrise de l'espace ;
- élaboration et conduite des coopérations européennes et internationales dans le spatial de défense ;
- expertise du domaine spatial militaire au profit d'organismes du ministère, et extérieurs au ministère ;
- préservation des intérêts de la défense en matière de capacités spatiales de défense ;
- préservation de la liberté d'accès et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique ;
- mise en œuvre de contrats opérationnels « espace ».

Des missions opérationnelles structurées autour des quatre opérations spatiales militaires

S'agissant des contrats opérationnels « espace », le CDE dispose de la brigade aérienne des opérations spatiales, également afin d'exercer le contrôle opérationnel des plateformes spatiales et des moyens concourant à la liberté d'action et d'accès à l'espace extra-atmosphérique. En établissant la situation spatiale, cette ambition se décline autour de quatre opérations spatiales militaires :

- **le soutien aux capacités spatiales** qui concerne le déploiement, la mise en œuvre et la disponibilité des capacités spatiales ;
- **l'appui spatial aux opérations** qui concerne le renseignement, l'alerte avancée, le positionnement et la navigation par satellite, les communications satellitaires ;
- **la surveillance de l'espace** qui permet d'étendre les capacités de connaissance de la situation spatiale (prérequis à l'exploitation commerciale de l'espace et à la conduite d'actions militaires) ;
- **la protection des moyens** qui vise à garantir, dans le strict respect du droit international, une défense active de la liberté d'accès et d'action dans l'espace pour décourager les adversaires qui agiraient en dessous du seuil des conflits armés.



FOCUS Le 13 juillet 2019, le président de la République engageait l'armée de l'Air à s'approprier la dimension spatiale militaire. Dans cette perspective, la ministre des Armées a soutenu avec résolution l'adoption de la stratégie de défense spatiale de la France, ainsi que la création du CDE le 3 septembre 2019.

Le général d'armée aérienne Philippe Lavigne est chef d'état-major de l'armée de l'Air française.

Il intègre l'École de l'air de Salon-de-Provence en 1985. Breveté pilote de chasse en 1989, il sert en unités opérationnelles sur Mirage 2000 comme pilote de défense aérienne, cumulant quelque 2 850 heures de vol et 46 missions de guerre lors des opérations en ex-Yougoslavie et en Irak.

Au sortir du collège interarmées de défense, il prend le commandement de l'escadron de chasse 1/5 « Vendée » en 2001 sur la base aérienne d'Orange. En 2003, il est appelé à servir en tant qu'expert air de la planification stratégique au Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) au sein de l'état-major des armées. À ce titre, il assure la planification puis la conduite de l'opération « Carbet » en Haïti en 2004 et des opérations de secours aux populations locales en Asie du Sud dans le cadre de l'opération « Béryx » en 2005.

Il rejoint ensuite l'état-major de l'armée de l'Air où il occupe différentes fonctions au bureau « Plans ». Il y est notamment chargé de la conduite des questions spatiales, du projet européen d'entraînement des pilotes de chasse et des structures de simulation avec plusieurs nations européennes. En 2008, il est choisi comme auditeur du centre des hautes études militaires et de la session « politique de défense » de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). À l'été 2009, il est nommé sous-directeur en charge des exportations de matériels de guerre au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) à Paris. Il prend ainsi part à l'élaboration des positions françaises sur les questions d'exportations d'armement dans les enceintes internationales. Trois ans plus tard, il est nommé directeur de l'information du chef d'état-major des armées et œuvre au quotidien auprès du Major général des armées sur l'ensemble des dossiers préparés par l'état-major des armées. Il quitte ensuite Paris pour l'Afghanistan, où il prend le commandement de l'aéroport international de Kaboul et des forces françaises engagées dans l'opération « Pamir ». Il supervise notamment les opérations de transfert de la responsabilité militaire de l'aéroport aux autorités civiles afghanes.

Nommé général de brigade aérienne le 1^{er} janvier 2015, il prend à la même date le commandement de la brigade aérienne de l'aviation de chasse à Dijon, puis à Bordeaux-Mérignac en septembre 2015. Il est notamment en charge de la préparation opérationnelle de l'aviation de combat.

Au mois de juillet 2016, il est appelé auprès du chef d'état-major des armées en tant que chef de cabinet. Il est promu au grade de général de division aérienne le 1^{er} mars 2017.

Il est nommé chef d'état-major de l'armée de l'Air et élevé au rang et appellation de général d'armée aérienne le 31 août 2018. Commandeur de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite, il est décoré de la croix de la Valeur militaire. Né à Bergerac le 25 septembre 1965, le général Lavigne est passionné de rugby, sport qu'il pratique encore.



Général d'armée aérienne Philippe Lavigne
Chef d'état-major de l'Armée de l'air

BIOGRAPHIE : GÉNÉRAL DE BRIGADE AÉRIENNE DOMINIQUE ARBIOL



GÉNÉRAL DE BRIGADE AÉRIENNE DOMINIQUE ARBIOL COMMANDANT LA BASE AÉRIENNE 701 ET DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE DE L'AIR



1993	Officier renseignement. EC 03.013 « Auvergne », puis 01.030 « Alsace », Colmar
1995	Institut national des langues et civilisations orientales (Langues O), Paris
1998	Officier de marque, État-major interarmées de planification opérationnelle (EMIA-PO), Creil
2002	Inspecteur, Unité française de vérification (UFV), Creil
2003	Collège interarmées de défense, Paris
2004	Chef de la Division opérations du Centre de formation de l'interprétation interarmées de l'imagerie (CF3I), Creil
2006	Commandant en second puis commandant du Centre militaire d'observation par satellites (CMOS), Creil
2010	Chef du bureau politique et coopération, Commandement interarmées de l'espace (CIE), Paris
2012-2013	Auditrice de la 49 ^{ème} session de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), armement et économie de défense, Paris
2014-2017	Chef du bureau coopérations et planification interalliée, État-major des armées (EMA), Paris
2017-2020	Sous-chef synthèse, État-major de l'armée de l'air (EMAA), Paris
2020	Commandant la base aérienne 701 et Directrice générale de l'École de l'air, Salon-de-Provence

Détachements :

Participation et organisation de nombreux exercices interarmées multinationaux (Bright Star 99 (Egypte), Gabon 2000 (Gabon), Eolo (Europe)...

Participation à six reprises à des opérations extérieures :

« *Provide Comfort* » (Nord Irak) : Turquie (Incirlik) en 1992 et 1993 / « *Southern watch* » (Sud Irak) : Royaume d'Arabie Saoudite (Dharan) en 1994 et 1995 / « *Deny flight* » Bosnie Herzégovine : Italie (Cervia et Istrana) déc.1993 – mars 1994 puis avril – juin 1994,

Promotions :

2009 : colonel

2017 : général de brigade aérienne

Décorations:

Officier de la légion d'honneur

Officier de l'Ordre National du Mérite

Médaille de l'aéronautique

Croix du combattant

Médaille Outre-mer

Médaille de la reconnaissance de la nation

Médaille de la défense nationale (échelon or) / Médaille commémorative Yougoslavie / Médaille Otan.



ARMÉE DE L'AIR



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE MINISTÈRE DES ARMÉES

ENGAGÉ POUR LA DÉFENSE DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS

Plus de 30 000 militaires assurent au quotidien la sécurité de nos concitoyens en France et à l'étranger, dont 13 000 sur le territoire national et environ 6 000 déployés en opérations extérieures

TOURNÉ VERS L'AVENIR

4,9 milliards d'euros de Recherche & Développement, dont 758 millions par an consacrés aux études amonts, un chiffre qui s'élèvera à 1 milliard d'euros dès 2022

ACTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR

35,9 milliards d'euros de budget en 2019 soit le 2^e budget de l'État après celui de l'Éducation nationale
19,5 milliards d'euros pour l'équipement des forces
1,84 % du PIB en 2019 avec pour objectif 2 % du PIB en 2025
Les entreprises de Défense représentent 20 % des exportations de la France
26 000 PME et ETI sont fournisseurs directs du ministère des Armées

À HAUTEUR D'HOMME

26 000 recrutements par an dont 4 500 civils
270 000 hommes et femmes dont 208 000 militaires et 62 000 civils
20,7 % de femmes
38 000 réservistes opérationnels sous contrat

2^e ACTEUR CULTUREL DE L'ÉTAT

16 musées, 160 monuments classés (3 millions de visiteurs par an),
3 millions de photos et 21 000 films d'archives couvrant 4 siècles d'histoire

1^{er} ACTEUR MÉMORIEL DE L'ÉTAT

275 nécropoles nationales, 10 hauts lieux de la mémoire nationale,
2 200 carrés militaires, un millier de lieux de sépulture dans 80 pays,
lieux de commémoration et de transmission de la mémoire combattante

Centre Media du ministère des Armées
Tél. : 09 88 67 33 33
media@dicod.fr



Ministère des Armées



@Defense_gouv



@ministeredesarmees